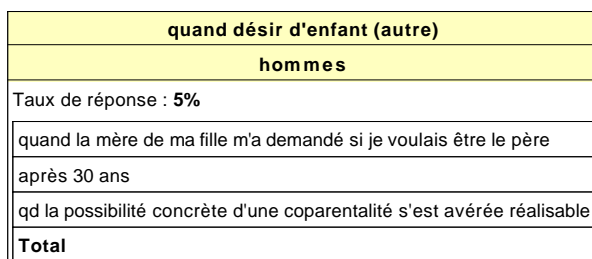
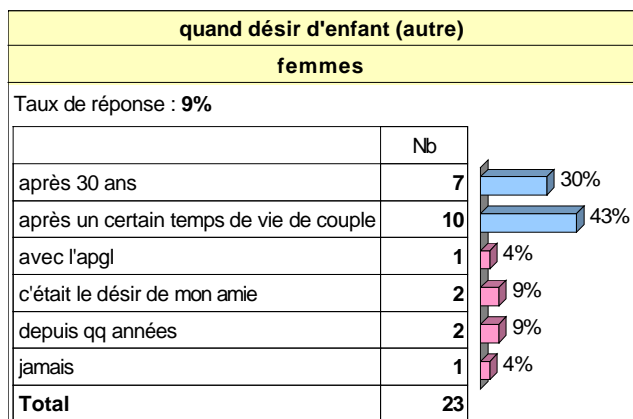
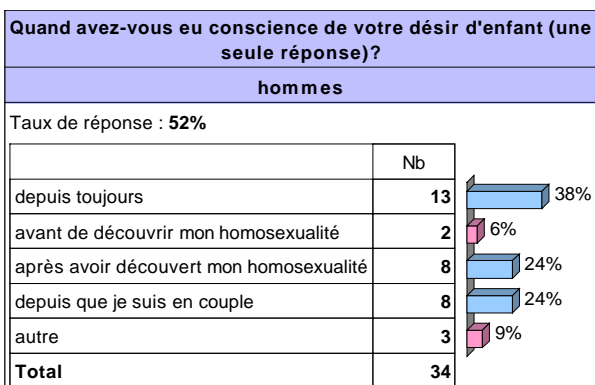
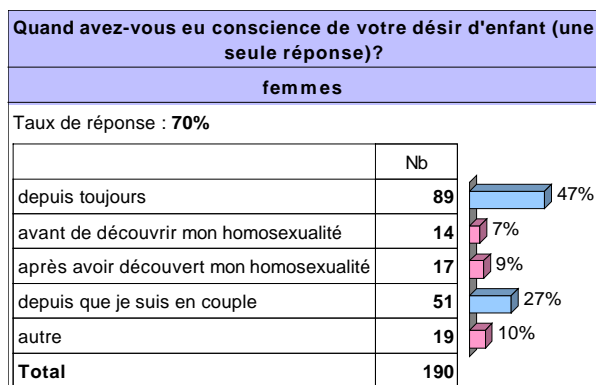


Résultats APGL - enquête 2005 Désir d'enfant et projet parental

Martine Gross – mai 2007

Quand avez-vous eu conscience de votre désir d'enfant ?

Près de la moitié (47%) des femmes qui ont répondu à cette question ont déclaré avoir toujours eu conscience du désir d'enfant ce qui n'est le cas que de 38% des hommes. Elles sont également un tout peu plus nombreuses (27%) que les hommes (24%) à situer la conscience du désir d'enfant depuis qu'elles sont en couple. Les raisons qu'elles explicitent quand elles précisent la réponse « autre » sont l'âge et un certain temps de vie de couple. Seuls 3 hommes ont répondu « autre » et ont précisé.

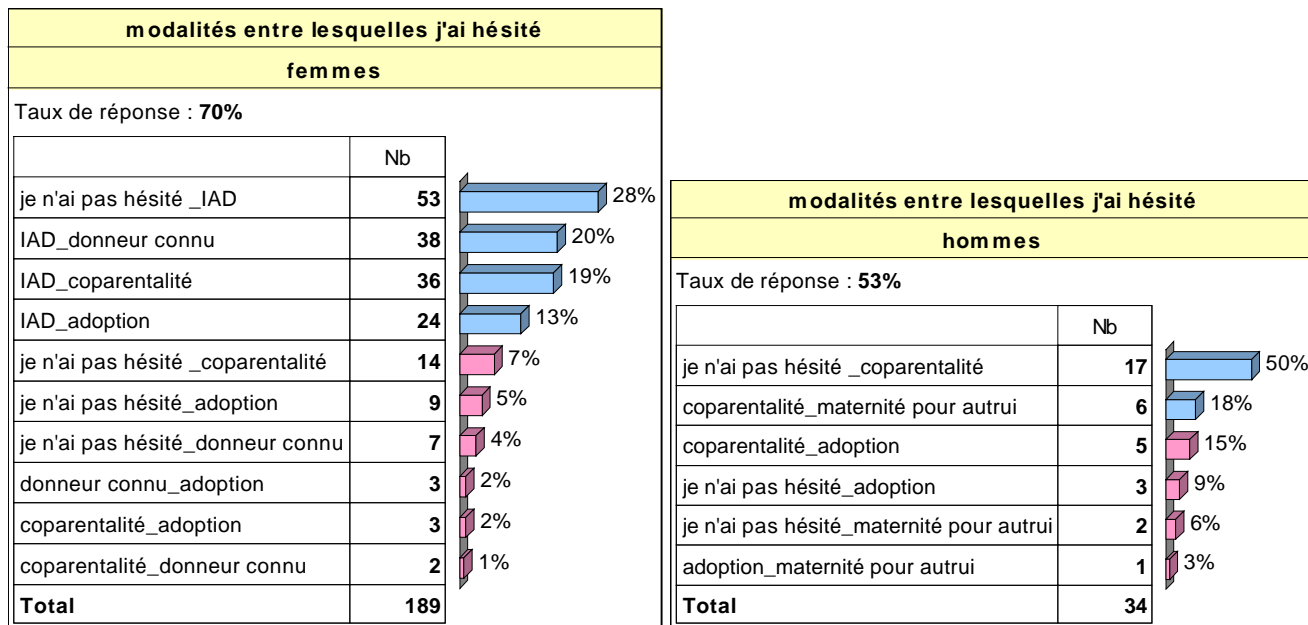


Comment fonder une famille homoparentale ?

Hésitations ?

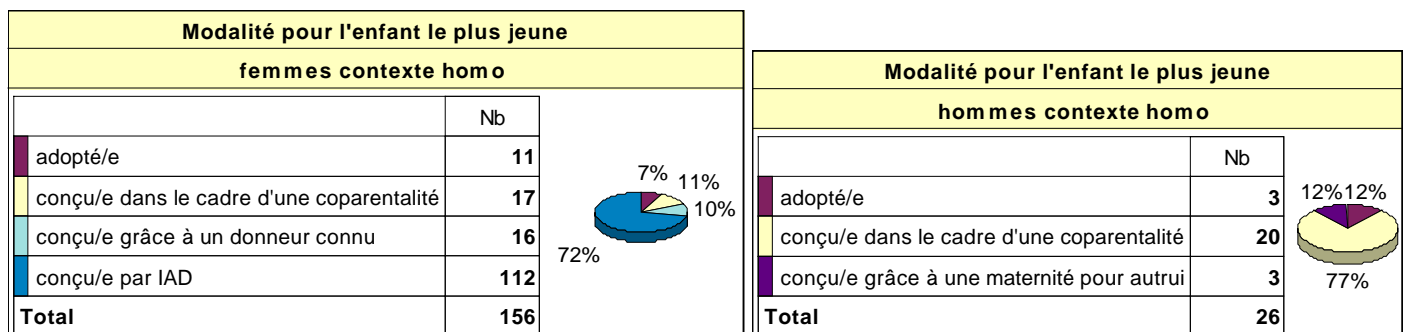
28% des femmes qui ont répondu déclarent avoir choisi l'IAD sans hésiter. La plupart des autres ont hésité entre l'IAD et une autre modalité : le donneur connu (20%), la coparentalité (19%), ou l'adoption (13%). La moitié des hommes qui ont répondu déclarent avoir choisi la coparentalité

sans hésiter. La plupart des autres ont hésité entre la coparentalité et une autre modalité : maternité pour autrui (18%) et adoption (15%).



Quel a été la modalité choisie pour l'enfant le plus jeune né dans un contexte homoparental?

Presque les trois quarts (72%) des femmes ont eu leur enfant le plus jeune par IAD. Les autres se répartissent entre la coparentalité (11%), le donneur connu (10%) et l'adoption (7%). C'est dans les mêmes proportions (77%) que les hommes ont choisi la coparentalité pour leur enfant le plus jeune, les autres se répartissent entre la maternité pour autrui et l'adoption.



Qu'est ce qui a emporté la décision ?

Les hommes qui ont choisi la coparentalité et ont explicité leur choix ont précisé que c'était « pour donner un père et une mère à l'enfant » ou que c'était ce qu'il y avait de plus simple mais a été également cité le fait de préférer élever un enfant avec une autre personne à cause des contraintes professionnelles. La rencontre avec un couple de lesbiennes a été aussi parfois un critère décisif. Ceux qui ont choisi la maternité pour autrui alors qu'ils hésitaient avec la coparentalité ont déclaré préférer une parentalité biologique et souhaiter élever leur enfant à temps plein. Ceux qui ont choisi la maternité pour autrui alors qu'ils hésitaient avec l'adoption ont mentionné les difficultés qu'ils anticipaient avec l'adoption. Ceux qui ont choisi l'adoption disent avoir souhaité aider un enfant sans famille, refuser de « fabriquer » une naissance.

Les femmes qui ont choisi le recours à un donneur connu expliquent leur décision soit en mettant l'accent sur le fait qu'il soit connu en disant avoir voulu que l'enfant connaisse son père voire que

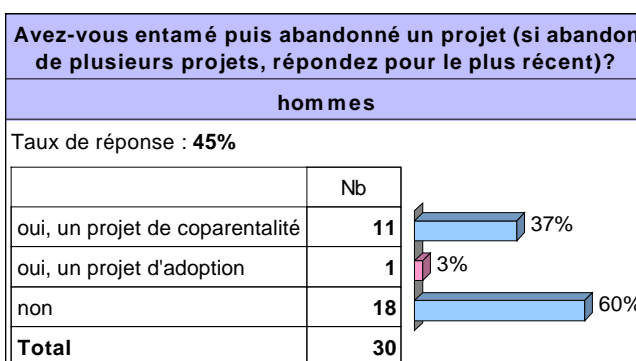
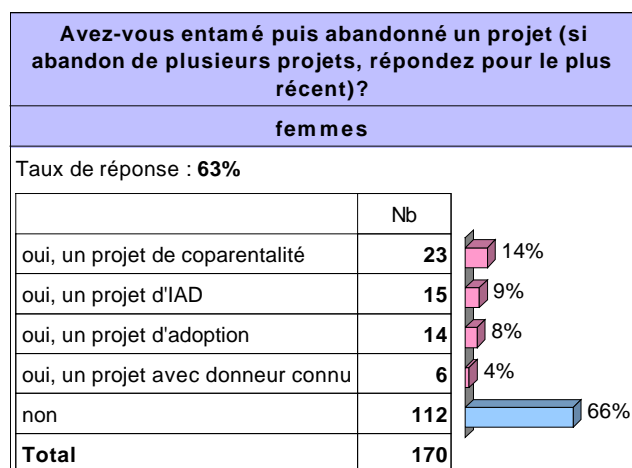
celui-ci ait une existence dans la vie de l'enfant, soit en mettant l'accent sur le fait que c'est un donneur (et pas un père) en disant vouloir laisser une place à la compagne. Certaines ont eu recours à l'IAD donneur connu aux Pays-Bas mais la plupart ont fait appel à un homme qu'elles connaissaient. Une personne évoque un « passage à l'acte », c'est-à-dire une relation sexuelle avec un homme qui n'a su que plus tard qu'il avait contribué à donner la vie.

Celles qui ont hésité entre donneur connu et IAD pour finalement choisir l'IAD évoquent les risques et les incertitudes liés au recours à un donneur connu et le souhait qu'il n'y ait pas de tierce personne au-delà du couple parental. Quelques femmes évoquent le fait de ne pas avoir rencontré le donneur potentiel dans l'entourage. Quand elles ont hésité entre IAD et coparentalité, lorsqu'elles ont choisi l'IAD, elles évoquent comme précédemment la fragilisation de la vie de couple que la coparentalité risquerait d'apporter, et aussi le fait que l'enfant soit partagé entre deux foyers. Certaines qui ont choisi l'IAD ont parfois vécu une première expérience non satisfaisante de coparentalité et veulent que l'enfant soit l'enfant du couple « le couple se concrétise par la famille ». Il s'agit pour certaines de donner une place de « deuxième parent à 100% » pour la compagne.

Celles qui ont hésité entre IAD et adoption ont pour la plupart opté pour l'IAD parce que l'adoption est trop difficile, qu'il faut mentir pour avoir plus de chances de faire aboutir le projet. Certaines ont essayé l'adoption, ont essuyé un refus d'agrément et se sont tournés ensuite vers l'IAD.

Quand elles ont choisi la coparentalité, c'est toujours pour donner un père à leur enfant. Parfois il s'agit juste que l'enfant connaisse son père mais plus souvent la présence d'un père est évoqué pour le bien être de l'enfant.

Avez-vous abandonné un projet ?



Avez-vous été amené à renoncer totalement au projet parental? Vous êtes

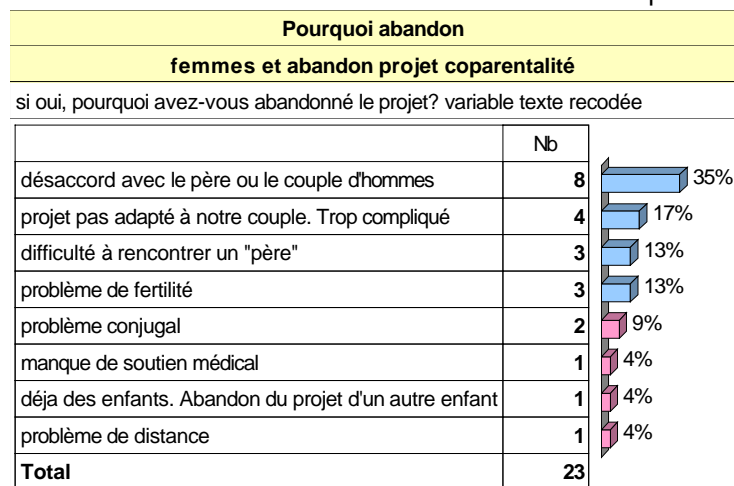
	oui	Total
un homme	2	2
une femme	6	6
Total	8	8

34% des femmes qui ont répondu à cette question ont entamé puis abandonné un projet, le plus souvent un projet de coparentalité (14%). 40% des hommes qui ont répondu à cette question ont

renoncé à un projet. 37% avaient entamé un projet de coparentalité qu'ils ont abandonné. Seules 8 personnes ont renoncé totalement au projet parental (2 hommes et 6 femmes).

Abandon d'un projet de coparentalité, pourquoi ?

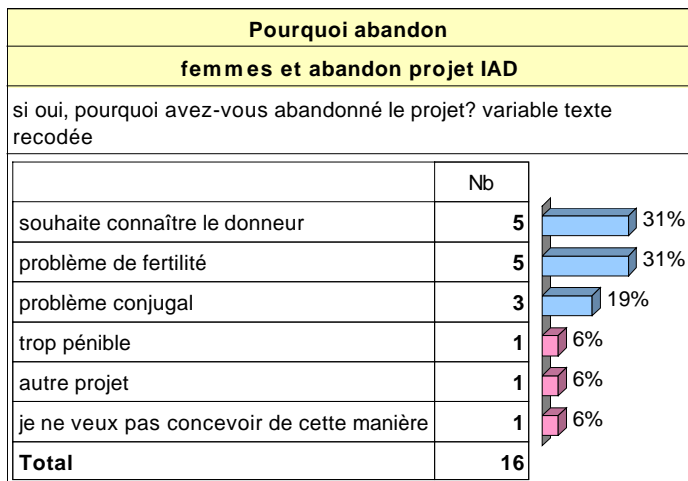
Les raisons invoquées par les femmes de l'abandon d'un projet de coparentalité sont principalement le désaccord avec le futur père ou le couple qu'il forme avec son compagnon et le fait que le projet soit finalement vécu comme trop compliqué par rapport à la vie conjugale. La raison principale invoquée par les hommes qui ont répondu à cette demande de précision est la mésentente avec la future mère ou le couple de femmes.



si oui, pourquoi avez-vous abandonné le projet?
hommes et abandon projet coparentalité
Taux de réponse : 91%
Arrêt du projet d'un commun accord
Impossibilité, la nature a refusé de coopérer
La mère potentielle a renoncé au projet pour des raisons personnelles
Manque de maturité et de motivation des lesbiennes
mésentente avec la mère future
parce que la mère ne voulait pas que je reconnaisse l'enfant, elle voulait un père semi-symbolique
pas de compatibilité avec la mère potentielle
Projet de coparentalité croisée avec deux femmes. 1 seul a abouti
Revirement de la mère potentielle
santé
Total

Abandon d'un projet IAD, pourquoi ?

9 réponses à cette question (pour 15 abandons). Le projet IAD a été abandonné dans 5 cas en lien avec l'impossibilité de connaître le donneur. 5 personnes évoquent aussi des problèmes médicaux ou de fertilité. Trois personnes mentionnent des problèmes conjugaux.



Abandon d'un projet d'adoption, pourquoi ?

Quatre femmes qui ont renoncé à un projet d'adoption invoquent en premier la complexité du projet et le refus de mentir (4). Quatre femmes indiquent qu'un autre projet parental s'est réalisé. Trois mentionnent un refus d'agrément. Un seul homme a répondu à cette question et n'indique pas d'autre raison que celle de n'avoir pas été au-delà de la demande de dossier.

si oui, pourquoi avez-vous abandonné le projet?
femmes et abandon projet adoption
Taux de réponse : 86%
projet IAD en cours
je suis enfin tombée enceinte
le projet de co-parentalité l'a emporté et s'est réalisé
Mon amie a eu 2 enfants juste après que j'ai obtenu mon agrément pour adopter
Par manque de légalité
refus
Refus d'agrément
Refus d'agrément puis échec des recours gracieux et contentieux
trop compliqué
trop compliqué, trop de mensonges
trop difficile, le mensonge n'était pas mon fort
Total

Abandon d'un projet avec donneur connu, pourquoi ?

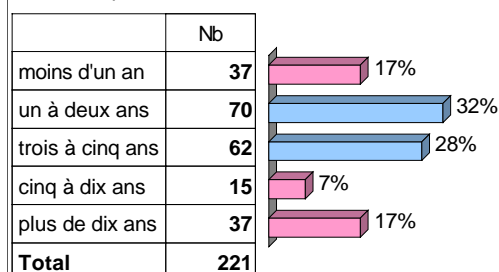
si oui, pourquoi avez-vous abandonné le projet?
femmes et abandon projet donneur connu
Taux de réponse : 50%
après un an d'essais compte tenu de mon age avancé (41 ans)
Projet qui à l'origine semblait le plus facile, ayant pour but de me rassurer. Mais après reflexion m'est apparu trop difficile à assumer pour moi.
trop compliqué
Total

Le temps qui s'est écoulé entre la prise de conscience et la réalisation du projet

52% des répondants disent qu'au moins trois ans (dont 17% plus de 10 ans) se sont écoulés entre la prise de conscience du désir d'enfant et la décision d'élaborer un projet parental. La différence entre les hommes et les femmes n'est pas significative.

Combien de temps s'est écoulé entre la prise de conscience d'un désir d'enfant et la décision d'élaborer un projet parental?

Taux de réponse : 66%



Combien de temps s'est écoulé entre la prise de conscience d'un désir d'enfant et la décision d'élaborer un projet parental? Vous êtes

	moins d'un an	un à deux ans	trois à cinq ans	cinq à dix ans	plus de dix ans	Total
un homme	9	6	8	4	7	34
une femme	28	64	54	11	30	187
un homme	26%	18%	24%	12%	21%	100%
une femme	15%	34%	29%	6%	16%	100%

Projet individuel ou projet de couple ?

Les femmes sont rarement seules (4%) à l'arrivée de l'enfant et déclarent très majoritairement que le projet d'enfant émane du couple. 29% des hommes étaient seuls à l'arrivée de l'enfant et ils sont significativement plus nombreux que les femmes à déclarer que le projet parental émane d'un seul, le compagnon apportant son soutien et significativement moins nombreux que les femmes à déclarer que le projet émane du couple.

Vous êtes

Etiez-vous seul/e au moment de l'arrivée de l'enfant

	un homme		une femme		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
oui	7	29%	6	4%	13	8%
non	17	71%	138	96%	155	92%

Vous êtes

Le projet parental émane-t-il

	un homme		une femme		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
du couple	12	36%	160	82%	172	76%
d'une personne seulement, l'autre l'accompagnant	15	45%	21	11%	36	16%
de deux personnes (chacune ayant un projet parental différent)	2	6%	7	4%	9	4%
autre	4	12%	6	3%	10	4%
Total	33	100%	194	100%	227	100%

$p < 1\%$; $\chi^2 = 35$; $ddl = 3$ (TS)

La relation est très significative.